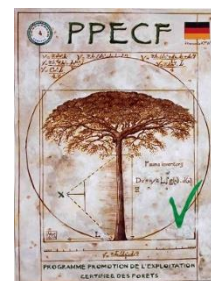




COMMISSION DES
FORETS
D'AFRIQUE CENTRALE
COMIFAC

PROGRAMME DE
PROMOTION DE
L'EXPLOITATION CERTIFIEE
DES FORETS
PPECF



FICHE D'INTERVENTION PPECF

L'intervention

Valorisation des Services ECOsystémiques pour le DÉveloppement des populations riveraines des concessions certifiées

N° contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	N° DNO	Date ANO	Date contrat	Durée	Date fin
C193	Tous	ETICWOOD Gembloux Agro-Bio. Tech	252	16/10/20	14/12/20	12 mois	8/04/22

Contribution demandée PPECF € : 199.443

Budget total € : 275.743

[TdR C193](#)

Principaux résultats attendus

L'intervention a pour but :

- Un cadrage et un dimensionnement des projets pour chacune des zones d'étude ;
- Une estimation de la réduction des émissions de CO2 liées au développement des projets agroforestiers axés sur le cacao est établie pour les concessions de [Pallisco](#), [CIB-Olam](#) et [CFT](#) ;
- Un business plan est produit en intégrant un fonds d'investissement potentiellement basé sur la finance climat pour chacun de ces projets ;
- Le montage d'un projet de développement agroforestier au moyen de la finance carbone sera amorcé, si les précédents résultats sont validés.

Un guide pour le montage de projets agro-forestiers destiné aux entreprises forestières (inspiré de l'annexe III) sera produit en incluant la mise à jour de sources de financement potentielles, l'estimation de réduction des émissions par type de projet et l'actualisation des données financières pour le montage de business plan.

Objectifs et principaux résultats

Contexte et objectifs de l'intervention

Les entreprises forestières certifiées d'Afrique centrale font face à des difficultés croissantes pour le maintien de leur certificat (stagnation du marché, coûts et exigences croissantes du processus de certification) explorent la possibilité de faire évoluer leur modèle économique, notamment par le développement d'une production agricole réalisée en collaboration avec les populations riveraines.

En outre, les entreprises estiment que des revenus pourraient ainsi être générés pour financer des activités annexes à la production ligneuse et indispensables au maintien des certificats FSC ou PAFC : appui et mise en œuvre d'activités de développement social, réalisation de plantations ligneuses, activités de protection de la faune.

L'Intervention proposée visait à générer des revenus alternatifs pour les exploitants forestiers, tout en permettant le développement local à travers le développement de systèmes agricoles responsables, en particulier la cacaoculture, en périphérie des concessions de trois sociétés forestières certifiées du Bassin du Congo à savoir Pallisco (Cameroun), CIB (République du Congo) et CFT (RDC). L'idée étant, grâce à ce système, d'améliorer les revenus des populations locales, tout en limitant la déforestation.

La première partie de l'étude se consacre à la description du contexte et aborde : (i) la cacaoculture dans le Bassin du Congo, (ii) les défis des sociétés forestières, (iii) les opportunités de la finance climat, (iv) les marchés de niches et (v) la certification des produits. Sont également présentés l'ensemble des partenaires (sociétés forestières, ETICWOOD, Gembloux AgroBio-Tech et les chocolatiers)

La seconde partie, se focalise sur la stratégie de développement et de structuration de la filière Cacao élaborée à partir des leçons apprises d'un pilote de production de Chocolat Bean-to-bar, zéro-déforestation, traçable et à haute qualité dans les villages riverains de la société Pallisco, initié par ETICWOOD et financé par l'AFD en 2021. Cette

stratégie vise, d'une part, à s'assurer que le développement de la cacaoculture ne rentre pas en conflit avec les besoins en terres nécessaires à l'agriculture vivrière (en tenant compte de l'accroissement de la population) et, d'autre part, à garantir l'accès à un marché pour les fèves à travers la création de coopératives, la définition de cahiers des charges, le référencement des producteurs, la centralisation du processus de post traitement ou encore le montage de partenariats avec des chocolatiers. Cette partie est complétée par une présentation de l'ensemble des coûts inhérents au déploiement du projet et d'une méthodologie simplifiée d'estimation de la réduction des GES de ce dernier.

Enfin, la troisième partie présente, pour chaque société forestière partenaire (Pallisco, CIB et CFT), le projet retenu à l'issue de l'ensemble des analyses effectuées.

[Lire la suite...](#)

[Lire le guide méthodologique pour le montage de projets agroforestiers « zéro déforestation » dans et autour des concessions forestières du bassin du Congo](#)

Commentaires de la Cellule de gestion du PPECF

La CgP estime que l'adjectif « Fair » accolé à l'adjectif « Precious » de la [plateforme éponyme](#), ne reflète pas un équilibre réel entre les deux assertions. Par conséquent, la CgP recommande ici, aux acteurs importants de la gestion durable des forêts d'Afrique centrale, de réfléchir à des stratégies plus inclusives du bien être des communautés locales et des populations riveraines.

A titre d'exemple, les calculs de la CgP montrent que si un concessionnaire entretenait annuellement 200 km de pistes rurales, pour raccorder les poches de production de produits agricoles aux axes routiers bitumés, l'action aurait une incidence 500 fois supérieure, à tous les mécanismes redistributifs mis en place au Cameroun ou au Congo, à travers la taxation forestière, au bénéfice des communautés locales.

Autre intervention logistique possible du concessionnaire : réaliser sur des superficies croissantes d'année en année, une préparation des sols à l'entrée des pluies par une opération de pré-labour à l'aide de lourds rom-plow, tractés par un bulldozer Caterpillar. Ce pré-labour proposé en phase IV, pourrait ensuite être suivi d'un semis direct par un drone agricole, pour faciliter la mise en place d'une fertilité « verticale » basée sur une biomasse produite dans les champs, plutôt qu'une agriculture itinérante, basée sur une fertilité « horizontale » dans un agrosystème sur brûlis de la forêt.

En termes d'Actions à poursuivre en phase IV, du PPECF, le PPECF recommande donc, que :

- les différents ministères de tutelle s'accordent pour piloter des actions innovantes, en périphérie des massifs forestiers (ainsi que dans les séries de développement communautaire), pour aboutir à terme à des isolats économiques, agro-forestiers bas carbone, centrés sur des rendements agricoles plus élevés, participant à la sécurité alimentaire du pays ;
- de structurer le monde paysan, à travers une professionnalisation, basée sur un interface entre les producteurs et des centrale de services dédiés à leurs besoins ;
- de poursuivre la trilogie des modules ANC (assistant numérique de contrôle) en élaborant, dans les meilleurs délais, le module HSE en complément au module EFIR (voir ci-dessous).

Autres interventions PPECF en rapport avec l'Action

Titre de l'intervention	N° contrat	Prestataire (s)	Bénéficiaire (s)	Budget (€)	
				Total	Contribution du PPECF
Sécurité alimentaire des bases-vie : étude de cas CIB & ROUGIER Mokabi (PPECF I)	C038	EGIS BDPA	Rougier Mokabi CIB Olam	82 680	72 030
Étude socio-économique de la base vie SFID-Mbang (PPECF I)	C001/ C039	Oréade Brèche/ J. Ludovic	SFID Mbang	26 650 +12 900	22 200 +9 900

Quelques références utiles

[Guide méthodologique pour le montage de projets agroforestiers « zéro déforestation » dans et autour des concessions forestières du bassin du Congo](#)

[Participation des Communautés locales et autochtones à la gestion des concessions forestières en République du Congo](#)

Les Communautés devrait accorder leur consentement préalable à l'occasion du classement d'une partie du territoire en UFA, classement actuellement ineffectif. L'adoption d'un plan d'aménagement cadre et d'un Comité de gestion de l'UFA devrait permettre de créer les conditions préliminaires de bases nécessaires à l'accueil d'un concessionnaire, à travers le consentement libre, informé et préalable et la gestion forestière durable dans le Bassin du Congo

[Le consentement libre, informé et préalable et la gestion forestière durable dans le Bassin du Congo](#)

Ce document présente les résultats d'une étude de faisabilité conduite dans le Bassin du Congo pour tester la mise en œuvre du CLIP sur le terrain. Cette étude a été menée en collaboration avec cinq entreprises forestières et les populations locales vivant dans et autour de sept concessions forestières, et ce, durant plusieurs visites de terrain au cours de l'année 2007 et 2008. La recherche a été conduite par la société Anthroscap en les personnes de Jérôme Lewis, Luke Freeman et Sophie Borreill, dont le travail précis et professionnel a pu être enrichi par leurs nombreuses années d'étude anthropologique dans le Bassin du Congo.

[Impacts sociaux de la certification du Forest Stewardship Council \(Évaluation dans le bassin du Congo\)](#)

Publié par le CIFOR, le document évalue si la mise en œuvre de la certification FSC dans les UFA dans trois pays du bassin du Congo a eu des effets positifs supplémentaires sur (1) les conditions de travail et de vie des salariés des entreprises forestières et de leurs familles, (2) l'efficacité et la légitimité des institutions mises en place pour réguler les relations entre les sociétés forestières et les communautés avoisinantes, et (3) les droits des populations locales et leurs usages coutumiers des forêts.

[Les pratiques EFIR des sociétés FSC dans le bassin du Congo](#)

Liens vers la bibliothèque documentaire *Tashmetum*

[[PFNL](#), [Social](#), [déforestation](#)]